

Municipalité de Frelighsburg

2, place de l'Hôtel de ville
Frelighsburg (Québec) J0J 1C0
Tél.: (450) 298-5133 / Téléc.: (450) 298-5557

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC


ADOPTION DU RÈGLEMENT RM 410 CONCERNANT LA CIRCULATION DES ANIMAUX

Veillez prendre avis que le 9 avril 2018 lors de la tenue d'une séance ordinaire, le conseil de la Municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement RM 410 ;

Le règlement RM 410 a pour but de contrôler les animaux sur le territoire municipal ;

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX
MILLE DIX-HUIT.


Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
